



Municipalité
de Luins

PREAVIS MUNICIPAL 5 / 2025

**Demande de crédit complémentaire de CHF 106'674.00
pour le dépassement des travaux de la crèche-
garderie**

Responsable du dossier :
Mme Viviane Subri

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant du dépassement de budget concernant la transformation des salles de classes en crèche-garderie : Les Petits Bouchons (Préavis N° 8/2023).

Préambule

Le préavis 8/2023 traitant de la rénovation des salles de classes en crèche-garderie avait été approuvé le 12 octobre 2023 par le Conseil général.

Un budget de CHF 720'000.00 avait alors été alloué pour la réalisation des travaux prévus.

La Municipalité avait mandaté un architecte spécialisé dans la transformation des salles de classes en crèche-garderie. Le préavis était basé sur les coûts CFC +/-15% des travaux à réaliser selon l'architecte M. Brütsch.

Situation générale

Lors de l'estimation pour l'établissement de faisabilité, l'architecte a mal évalué l'état des fenêtres du bâtiment. En effet, lors des travaux, des problèmes de températures et de chaleur excessive à l'intérieur a été relevée, la température atteignant régulièrement les 32 degrés. En raison de cette chaleur étouffante et inconfortable pour les enfants et le personnel, il a été décidé en municipalité de procéder au changement des vitrages vieux de 30 ans, suite à la sollicitation de l'architecte, il nous a semblé cohérent d'accepter le changement de fenêtres.

Résumé du dépassement du budget

- **Mise en conformité du bâtiment a provoqué un dépassement de**

Percement complémentaire, ventilation	5'244.25
Remplacement de câble électrique	2'032.95
Honoraire expert AEAI demandé par ECA	2'918.70
Sanitaire séparation des vannes	7'282.60
Modification écoulement EU	4'337.80
Correction de pavage devant l'entrée des habitations	1'621.50
Sous-total	23'437.80

- **Travaux : rénovation de fenêtres, peinture et divers**

Rénovation nouvelles fenêtres et façades sud	66'022.25
Débouchages des canalisations	1'513.40
Sous-total	67'535.65

- **Demande de la part du Canton et d'ENJEU**

Puit de lumière : salle de repos	2'342.30
Furniture et pose de 1WC	1'137.20
2 lavabos complementaires OFCO	810.75
Compléments armoires et parois WC	4'900.00
Ajout de prises electriques	4'500.00
Réparation des stores électriques	2'010.65
Sous-total	15'700.90
Total	106'674.00

La commune prendra à sa charge la mise en conformité du bâtiment soit CHF 23'437.45, montant qui ne sera pas intégré dans la convention de loyer avec ENJEU.

Malgré une grande vigilance et un suivi hebdomadaire de la part de la municipalité, un dépassement de budget de CHF 106'674.00 a dû être consenti, bouclant l'étude et les travaux de rénovation pour une dépense totale de CHF 826'674.00.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers de bien vouloir prendre la décision suivante

Le Conseil général de Luins

- Vu le préavis 5 / 2025 de la Municipalité.
- Vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet.
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

D É C I D E

- d'adopter le préavis 5 / 2025 relatif à la demande de crédit complémentaire de CHF 106'674.00 pour le dépassement des travaux de la crèche-garderie
- d'autoriser la Municipalité à financer par la trésorerie courante ou par l'emprunt

Adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 5 mai 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Olivier Dutruy

La Secrétaire  Tamara Courvoisier

